



Les ministères des affaires étrangères africains et sud-américains se rencontrent à Malabo

A l'occasion de la quatrième réunion des ministres des affaires étrangères du Forum de coopération Afrique-Amérique du Sud (Asacof), une soixantaine de délégations des deux continents se sont retrouvées du 22 au 25 novembre à Malabo, en Guinée équatoriale. Créé en 2006 à Abuja, au Nigeria, ce forum a pour ambition de consolider un partenariat stratégique entre les pays africains et sud-américains sur la base d'un plan d'action 2010-2015 établi lors du second sommet Afrique-Amérique du Sud ([cf. lettre hebdo n°273](#)). Ce plan couvre un large panel de sujets tels que la finance, l'énergie, l'agriculture, la culture ou encore la santé. Si le communiqué final des ministres des affaires étrangères se concentre en grande partie sur les modalités de mise en place du plan d'action, il recommande également aux membres de l'Asacof de « *coordonner autant que possible leurs positions, pour assurer une représentation au plus haut niveau* » lors de la Conférence des Nations Unies pour le climat (COP17) qui se déroulera du 28 novembre au 9 décembre en Afrique du Sud. Au cours de la rencontre, de nombreux ministres ont affirmé leur satisfaction sur le renforcement des mécanismes de coopération Sud/Sud. « *L'influence et l'activisme économique du Brésil et de la Chine doivent être vus de façon positive. Le Brésil et la Chine ont prouvé que le développement est possible* » selon Alain Akouala Atipault, ministre des zones économiques du Congo. Le troisième sommet Afrique – Amérique du Sud se tiendra également à Malabo, les 15 et 16 mai 2012.

Inquiétudes du CILSS sur les perspectives agricoles au Sahel et en Afrique de l'Ouest

A l'issue d'une rencontre de concertation sur les bilans céréaliers au Sahel et en Afrique de l'Ouest, organisée du 24 au 26 novembre à Cotonou (Bénin), le Comité permanent inter-Etats de Lutte contre la sécheresse dans le sahel (CILSS) et plusieurs organisations internationales ont émis un [préavis sur les perspectives alimentaire et agricole](#) dans cette région. Ils y indiquent que la production céréalière prévisionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest est de plus de 55 millions de tonnes pour la campagne 2011/2012. Les organisations constatent une hausse de 4% de la production par rapport à la moyenne des cinq dernières années et une baisse de 8% par rapport à la saison précédente. Dans les cas des neuf pays du CILSS¹, la production est égale à la moyenne des cinq dernières années mais 25% plus faible qu'en 2010/2011. Selon le préavis, les prix connaissent des hausses variables selon les produits, avec des augmentations notables des prix des céréales sèches à des niveaux de 20 à 50% plus élevés que la moyenne des cinq dernières années. Les signataires préviennent que « *la baisse des productions agropastorales et le niveau élevé des prix affectent de nombreuses populations vulnérables qui risquent d'être en insécurité alimentaire et nutritionnelle dans les prochains mois si rien n'est fait dans les meilleurs délais* ». Dans les recommandations aux Etats et aux organisations partenaires, le préavis recommande aux Etats d'éviter d'entraver le bon fonctionnement des marchés régionaux, d'affiner le ciblage des populations les plus vulnérables et de reconstituer des stocks nationaux de sécurité alimentaires en privilégiant les achats locaux.

Mobilisations contre les accaparements de terres en Afrique de l'Ouest

Dans le cadre de la création de l'Alliance internationale contre l'accaparement des terres, signé le 19 novembre à Nyéléni (Mali) par des organisations paysannes et ONG de 30 pays, le président de la Coalition nationale des organisations paysannes du Mali (CNOP), Ibrahima Coulibaly, s'est opposé avec force aux méthodes des autorités maliennes dans le processus de rétrocession de baux fonciers dans la zone de l'Office du Niger. Un récent [rapport d'Oakland Institute](#) précise qu'il y aurait quatre principaux bénéficiaires de ces transferts de propriété et que « *des abus violents et flagrants des droits humains et des attaques sur la population de petits exploitants de parcelles cultivables aménagées /irriguées dans l'Office du Niger* » ont été constatés. Face à cette situation, M. Coulibaly a indiqué que les organisations paysannes allaient « *attaquer le gouvernement devant la justice, même s'il faut aller à la commission des droits de l'homme à Genève* ».

Parallèlement, au Sénégal, un collectif de 22 villages de la région de Fanaye, au nord du pays, a obtenu après plusieurs mois de revendication l'annulation de l'attribution de 20 000 hectares de terres à la société Senethanol, à capitaux majoritairement italiens. Après une audience du collectif, le président de la république du Sénégal, Abdoulaye Wade, a demandé l'arrêt de ce projet le 22 novembre. Il a estimé qu'il ne respectait pas les conditions de concertation avec les populations locales et de sauvegarde de l'environnement nécessaires à l'obtention d'un agrément.

¹ Burkina Faso, Cap Vert, Gambie, Guinée-Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad.